

<http://ec-la-cormegeaie-vendome.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1325>



Suivi CM1 vendredi 15 mai

- ARCHIVES - 2019-2020 -



Date de mise en ligne : jeudi 14 mai 2020

Copyright © Ecole élémentaire La Cormegeaie - Tous droits réservés

Bonjour à tous,

Phase de correction :

géométrie : les triangles

réponse :

ex n° 26 p 83

1. triangle isocèle - 2. triangle rectangle - 3. triangle rectangle - 4. triangle rectangle isocèle - 5. triangle équilatéral

conjugaison :

verbe aimer au passé composé :

j'ai aimé - tu as aimé - il,elle,on a aimé - nous avons aimé - vous avez aimé - ils,elles ont aimé

histoire : corrigé sur les grands explorateurs en PJ (correction ex. consigne 1 et consigne 2 b.).

Phase de travail :

mesures : rappel sur les angles

rappel de la vidéo sur les angles :

<https://safeYouTube.net/w/vv39>

ex. n° 11 p 117 (tu peux utiliser du papier calque pour les reproduire et les classer du plus petit au plus grand)

orthographe : dictée

réviser le présent, le futur, les homonymes ce / se, à/a, et/est

dictée : voir enregistrement en PJ (MP3) - faire la dictée et s'auto-corriger avec le texte en PJ

EMC : éducation morale et civique : les élections

Vous vous souvenez qu'au début de l'année, pour choisir des délégués de classe, nous avons fait des élections. A deux périodes, un garçon et une fille avaient été élus pour représenter la classe lors des réunions coopé avec monsieur Bouguereau. Le 15 mars dernier avant le confinement, il ya eu également le premier tour des élections municipales pour élire les maires des communes.

Nous allons revoir le vocabulaire des élections et vous allez compléter la fiche documentaire en PJ (ne faire que la partie vocabulaire du bureau de vote page 2 du document). Correction lundi.

Une petite vidéo d'explication du vote pour s'aider.

<https://safeYouTube.net/w/m2KD>

Bon courage et à lundi pour le groupe A en présentiel (en classe) et le groupe B en distanciel (à la maison).

NB:Pour ceux qui reprennent lundi prochain et qui mangent à la cantine ou qui vont à la garderie, ne pas oublier de s'inscrire à la mairie.

M. Landier